

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Déploiement de 6 Equipes Spécialisées "Maladies neuro-dégénératives"(ESMND)

pour les personnes âgées à La Réunion :

- 2 sur le territoire Nord
- 1 sur le Territoire Ouest
- 1 sur le Territoire Est
- 2 sur le Territoire Sud

1. AUTORITE COMPETENTE POUR DELIVRER L'AUTORISATION

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé La Réunion
2 bis avenue Georges Brassens – CS 61002
97743 Saint-Denis Cedex 9

2. OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

L'équipe spécialisée « Maladies Neuro Dégénérative » à domicile est une structure médico-sociale au sens de l'article L 312-1-I-6° du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Cet appel à candidature prévoit la création de 6 Equipes Spécialisées Maladies Neurodégénératives à domicile (ESMND) pour une prise en charge non médicamenteuse et individualisée à domicile des personnes souffrant de maladies neurodégénératives.

Le développement de 6 Equipes spécialisées MND La Réunion vise à positionner les structures porteuses comme des facilitateurs du parcours de santé des personnes âgées du territoire résidant à domicile, ainsi qu'aux professionnels en charge de leur accompagnement par une mission d'appui.

L'enrichissement des missions des structures concernées est également conçu comme un levier pour renforcer l'attractivité des métiers et des parcours professionnels dans le champ du grand âge.

La mission de l'ES MND a, entre autres, pour objectif de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile grâce à un accompagnement renforcé, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l'aide ou des soins à domicile n'est plus adapté. Il s'agit ici de développer une alternative à l'entrée en institution.

Les objectifs ciblés par l'Agence Régionale de Santé La Réunion dans la mise en place de 6 équipes spécialisées « Maladies neuro-dégénératives » est de mailler sur le territoire les interventions auprès des publics cibles de l'équipe spécialisée Maladies neuro-dégénératives qui portent sur la cognition, l'activité motrice et l'ajustement des aides.

L'objectif est de :

- conseiller, éduquer, prévenir la personne malade et son entourage ;
- solliciter et renforcer les compétences préservées et résiduelles et les savoir-faire ;
- proposer et automatiser des stratégies d'adaptation ;
- renforcer l'estime de soi, la communication verbale et non verbale.

Les soins de réhabilitation et d'accompagnement s'appuient sur la mise en situation d'activités thérapeutiques en rapport avec les situations de la vie quotidienne et d'entraînement dans des activités créatrices, d'expression ou des activités de la vie quotidienne.

La prestation peut être proposée aux stades léger et modéré de la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée et doit être adaptée aux troubles du patient.

Ainsi, la stimulation cognitive est une intervention cognito-psycho-sociale écologique. Les activités proposées sont des mises en situation ou des simulations de situations vécues (trajet dans le quartier, toilette, téléphone ...).

Son objectif est de ralentir la perte d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.

Le présent appel à candidature vise à permettre le déploiement de 6 ES MND :

- 1 sur le territoire CPTS Nord (Bas de Saint-Denis)
- 1 sur le Territoire CPTS Nord (Hauts de Saint-Denis et Sainte-Marie)
- 1 sur le Territoire CPTS RESO et Australe
- 1 sur le Territoire CPTS Grand Sud
- 1 sur le Territoire CPTS EST
- 1 sur le Territoire CPTS OUEST

3. CADRE JURIDIQUE

- Code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L.312-7
- Le Plan Alzheimer 2008-2012 (mesure 6)

4. CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges est disponible en annexe 1 du présent avis d'appel à candidature.

5. PUBLICATION ET CONSULTATION

Le présent avis d'appel à candidature fait l'objet d'une publication sur le site de l'Agence Régionale de Santé La Réunion : <http://www.lareunion.ars.sante.fr>

Les documents et informations relatifs à l'avis d'appel à candidature sont également consultables et téléchargeables sur le site de l'ARS La Réunion.

Les candidats peuvent solliciter des précisions complémentaires par messagerie électronique à l'adresse suivante : ars-reunion-aap-aac-ami@ars.sante.fr

6. MODALITES D'INSTRUCTION DES CANDIDATURES

Les projets seront analysés par les services de l'Agence Régionale de Santé La Réunion.

L'instruction des dossiers se fera sur la base de la grille figurant en annexe 2.

La vérification des dossiers reçus portera sur la régularité administrative et la complétude du dossier, et sur l'éligibilité du projet au regard des critères minimums spécifiés dans le cahier des charges.

Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt des dossiers sera déclaré irrecevable.

7. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat doit soumettre un dossier complet, conformément au modèle de dossier de candidature joint en annexe 3 et téléchargeable sur le site internet de l'ARS La Réunion.

Il devra comporter entre autres :

- un diagnostic du territoire d'intervention choisi, fondé sur un état des lieux de l'offre de services et de santé de ce territoire et une cartographie des acteurs ;
- la définition du public (entrée dans la maladie, dans le parcours de soin) ;
- les partenariats prioritairement mis en œuvre ;
- Les soins de réhabilitation et d'accompagnement mis en œuvre ;
- Les activités thérapeutiques en rapport avec les situations de la vie quotidienne ;
- Les activités d'entraînement dans des activités créatrices, d'expression ou des activités de la vie quotidienne ;
- un budget prévisionnel.

8. CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURE

Le calendrier de mise en œuvre de cet appel à candidature est le suivant :

- Dépôt des dossiers : du 15 avril au 30 juin 2025
- Instruction : juillet 2025
- Notification des décisions : fin août 2025

Il est prévu une ouverture des ES MND au dernier semestre 2025.

9. MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature complet uniquement par voie dématérialisée sur la boîte mail suivante : ars-reunion-aap-aac-ami@ars.sante.fr

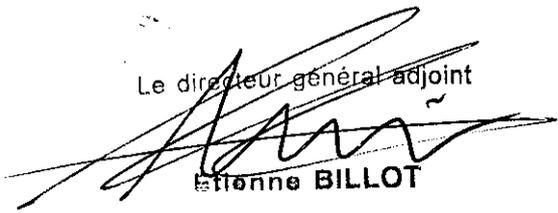
Le candidat fera figurer en objet « Candidature AAC Equipe Spécialisée Maladies neuro-dégénératives ».

La date limite de réception des dossiers est fixée au vendredi 30 juin 2025 à 23h59 (horaire d'arrivée de l'email dans la boîte dédiée faisant foi).

Fait à Saint-Denis, le 4 avril 2025

Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé La Réunion

Le directeur général adjoint


Etienne BILLOT